

## **Réunion C. D. N. T. A. du 30 septembre 2016**

Présents : Patrice Capon, Michel Ceszynski, Jules Leduc, Michaël Dupré, Sébastien Vandendorre, Marc Martel, Edith Blois, Dominique Janvier, Jean-Pierre Desort, Christophe Lemaire.

Excusés : Pascal Fleury, Georges Smalbeen.

### **1/ Le point sur les subventions 2016 :**

Le conseil départemental a versé 10 700€, le CNDS 16 000€.

Une problématique est apparue à savoir concernant le financement des heures BE car la réponse du CNDS est d'embaucher un BE plutôt que de passer par un auto-entrepreneur.

On reconduit la procédure de l'année passée même avec les heures BE. On verra s'il y a des demandes sur les heures BE et si oui, on verra ce que l'on peut faire et dans ce cas on apportera une réponse lors de la réunion du 17 décembre (par exemple, au lieu de 50% c'est 25% ou bien pas du tout) :

constitution des demandes de subvention pour le 30 novembre 2016.

réunion avec les clubs : 17 décembre 2016 matin.

réunion du CDNTA : 17 décembre 2016 AM.

### **2/ Distribution du matériel acquis grâce à la ligue**

30 tablettes de marquage numériques ont été acquises pour les championnats du Nord.

Il y a 7 nouveaux chrono tirs et les 2 anciens qui devraient aller aux clubs qui louaient des chrono tirs : Marly, Villeneuve d'Ascq, St Amand, Lomme, Neuville en Ferrain, Lille, Seclin, Cysoing. On demande à Coudekerque s'il souhaite un chrono tir. Si c'est le cas, le CDNTA peut en acheter un.

Comme tout est stocké à Seclin, Patrice Capon prévient les clubs bénéficiaires des chrono tirs pour qu'ils viennent les chercher.

60 arcs pour les poussins ont été commandés qui sont stockés à Seclin. L'objectif est de les remettre aux clubs qui ont des poussins et notamment ceux qui participent au « plateau poussins » d'octobre 2016.

Environ 30 scorers.

5 cibles 3D.

### **3/ Championnats du Nord**

Savoir si la participation aux championnats du Nord devient obligatoire ou pas pour l'attribution d'aides financières pour les championnats de France.

Le club de Roncq accepte d'organiser le championnat du Nord Jeunes-Vétérans le dimanche 22 janvier 2017 et celui de Villeneuve d'Ascq le championnat du Nord scratch le dimanche 5 février 2017 (salle Cerdan).

Au titre du CDNTA, présence le 22 janvier 2017 de Sébastien Vandendorre, Patrice Capon et Jules Leduc. Pour le 5 février 2017, Michel Ceszynski pourra être présent.

### **4/ Challenges départementaux**

Challenges des clubs : quelles récompenses pour 2016 ? Comme l'année passée. Bon d'achat chez Flanders car récompense donnée au club. Montant donné au club : cf CR AG (bons de 100€ donc pour 3 challenges = 300€). Reconduit on ces challenges ? Non

Challenge des jeunes débutants : le reconduit-on ? Oui en redéfinissant la forme. Les 3 compétitions amicales suivies du tir par équipes + rencontre à St Amand (cf message de Michaël). Escaudain pas contre de faire une après-midi de découverte Beursault.

Comment marquer l'entrée en compétition officielle 2017 des jeunes débutants 2016 ? Envoyer des médailles estampillées « mon entrée en compétition officielle 2016 ».

### **5/ Les stages départementaux**

Reconduction ? Oui. Pour les arcs classiques et les arcs à poulies. Demande essentiellement pour le tir en salle mais dès que la saison en extérieur commence il y a moins de monde. Donc limiter aux stages en salle autant pour le classique que le poulies. Faire proposition de séances sur novembre – février, 4 séances. Sollicitation de Didier (Nicolas en suppléant) et Adrien.

Autres stages ? Faire comme des plateaux techniques ouverts à tous jeunes et adultes.

Voir clubs si intéressés par des entraînements en commun.

### **6/ Les plateaux poussins**

Plateau poussins de Leers : encadrement par Nicolas Perz. La date reste fixée au 15 octobre malgré les AG des ligues du 15 octobre à Amiens où les présidents de club sont invités à se présenter. Sauf pour Roncq, les encadrants ne sont pas forcément présidents. Le plateau poussins est donc maintenu le 15 octobre à Leers. Une indemnisation du club sera mise en place. Le nombre d'arcs pour poussins nouvellement achetés sera distribué lors de cette séance en fonction du nombre de poussins présents (donc pas de transports nécessairement des 60 arcs).

### **7/ Animations d'été 2017**

Les comités départementaux du Nord ont été sollicités par le conseil départemental du Nord pour des animations vacances (sauf Noël). Par rapport au dispositif précédent, les choses évoluent, il a l'air plus souple que l'ancien :

Le dispositif n'est pas limité aux communs de moins de 5 000 habitants,

Le prix alloué à la séance de 1h30 est de 65€,

Une charte est signée systématiquement par l'ALSH et le conseil départemental sur les conditions de fonctionnement,

Nous pouvons fixer des conditions de fonctionnement comme 2 séances minimum par groupe, création d'un challenge départemental, association avec des clubs locaux.

Désormais possibilité de demander des subventions départementales liées à l'achat de matériel (ciblerie, arcs, flèches) pour des opérations de promotion, mise en place de stages, animations sportives départementales. (...)

Peut-être avoir 2 ou 3 séances qui se suivent avec le même groupe et déboucher sur un challenge par répartition géographique sur le département (par district par exemple).

Accord de principe du CDNTA. JP Desort rencontre le conseil départemental en décembre.

Possibilité aussi de relancer les clubs pour qu'ils prennent contact avec les mairies pour les activités ALSH qui seraient encadrées par le BE Nicolas Perz.

### **8/ Le futur comité régional des Hauts de France :**

Une problématique quant au mode d'élection : soit scrutin de liste soit du plurinominal. Il revient à l'AG de décider de ces points ainsi que les statuts.

Dans la proposition de statuts, il est prévu un vote par scrutin de liste. Avec des listes de 25 personnes. Ce qui pose un problème démocratique car il est difficile de constituer d'autres listes (autre que celle menée par Gérard Roberotte actuel président de la ligue picarde) de 25 personnes.

L'autre problématique concerne le siège social qui actuellement est prévu dans les statuts comme étant Compiègne et non pas l'adresse du président du comité régional.

Proposition de voter contre les règlements intérieurs auquel renvoient les statuts.

Dissolution-fusion ne peut être prononcée que si 33 clubs des Flandres présents représentant 113 voix. L'après-midi, élection au scrutin secret des délégués représentant les clubs à l'AGE : au moins 278 votes.

Il existe un comité de transition composé du bureau des Flandres et du bureau de Picardie qui travaille sur la dissolution et la constitution effective du comité régional des Hauts de France.

Position du CDNTA : encouragement à participer à l'assemblée avec consigne de vote discrète. Préciser et expliciter les points de désaccord vus par le CDNTA + problème car pas de documents communiqués encore (siège social, scrutin de liste, présentation des documents avant + une convocation).

### **9/ Tir par équipes**

On maintient dans les mêmes conditions. Donc JP Desort sollicite les clubs pour voir s'ils acceptent de renouveler. Récompense aux jeunes : Michel et Patrice réfléchissent aux objets promotionnels.

Si on veut déboucher sur une division départementale il faut créer un suivi via notamment un organisme type « commission ». Il faudrait envoyer un texte aux clubs pour qu'ils constituent des équipes et les présentent sur un programme défini. Par exemple prévoir des équipes « scratch » : équipes mixtes et des équipes de tous âges. Sébastien Vandendorre se porte volontaire, le CDNTA le mandate pour y travailler et présenter une proposition pour le 17 décembre dans la mesure du possible.

